



**POLITICAL
INTELLIGENCE**

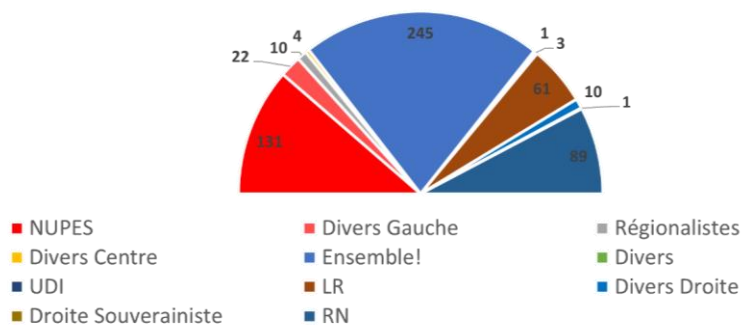
La nouvelle Assemblée Nationale Française

Bilan des élections législatives de 2022

Bilan des élections législatives de 2022

Une Assemblée dépourvue de majorité absolue

Composition de l'Assemblée Nationale suite aux élections législatives de 2022



La nouvelle Assemblée Nationale [est](#) désormais connue. Ensemble!, l'alliance soutenant le Président de la République **Emmanuel Macron**, est [arrivée](#) en tête du scrutin des élections législatives, avec 245 sièges. Rassemblant 131 députés, la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) se place en deuxième position, suivie du Rassemblement National (RN), qui gagne 89 sièges, et Les Républicains (LR), qui obtiennent 61 députés.

Aucun parti politique ne détient la majorité absolue (289 sièges). C'est une situation peu commune dans l'histoire de la V^{ème} République. En effet, depuis 1988, il y a toujours eu un parti clairement majoritaire, qu'il soit celui du Président, ou le principal parti d'opposition en temps de cohabitation.

Commenté [AB1]: L'absence de majorité absolue à l'Assemblée Nationale est une situation inédite dans l'histoire de la Cinquième République. En effet, jusqu'ici, il y a toujours eu un parti clairement majoritaire, qu'il soit celui du Président ou bien le parti principal d'opposition en temps de cohabitation.

Des élections marquées par une forte abstention

Les élections législatives de 2022 sont marquées par un fort taux d'abstention, qui a atteint des chiffres records depuis la création de la V^{ème} République. En effet, 52,49% des électeurs se sont abstenus au premier tour, et 53,77% au second tour. Cette tendance s'inscrit dans la lignée des taux d'abstentions des élections législatives précédentes (51,29% au premier, et 57,36% au second tour en 2017).

Ces chiffres semblent traduire un profond désintérêt des Français pour les élections législatives. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. Tout d'abord, en France depuis l'instauration de la V^{ème} République, le Président bénéficie d'une place centrale au sein du jeu politique. De ce fait, l'élection des députés siégeant à l'Assemblée nationale, institution dont le pouvoir a été amoindri depuis 1958, peut présenter un intérêt plus limité pour les électeurs. De plus, depuis le référendum de 2000, le calendrier électoral a été modifié, programmant les élections législatives quelques semaines après les élections présidentielles. Cela a éloigné la perspective d'une cohabitation, et influe très probablement sur l'intérêt porté par les électeurs à ces élections.



Par ailleurs, du fait du contexte géopolitique, des difficultés économiques, et du manque d'implication de plusieurs partis, la campagne électorale de 2022 n'a pas suscité d'enthousiasme particulier au sein de l'opinion publique. Suivant le modèle des élections présidentielles, la majorité d'**Emmanuel Macron** n'a pas cherché à occuper l'espace médiatique, proposant un programme limité à quelques réformes concrètes. Le RN et des LR ont opté pour la même stratégie, cela qui a pu limiter la visibilité médiatique de ces élections.

Commenté [OB2]: Ajouter qq chose sur les campagnes RN, NUPES et LR ?(ou juste dire que RN aussi était discret)

Trois principaux blocs

Lors des élections présidentielles de 2022, trois blocs ont émergé : Ensemble!, la NUPES et le Rassemblement National. Cette tendance s'est en grande partie confirmée au cours des législatives. En effet, Ensemble! (25,75%), la NUPES (25,66%) et le Rassemblement National (18,68%) ont dominé le premier tour. Au second tour, les triangulaires étant difficiles à obtenir en raison du mode de scrutin et du taux d'abstention, la plupart des duels concernaient la NUPES et Ensemble!.

Derrière ces trois blocs, les LR obtiennent 10,42% des votes au premier tour, et 61 sièges à l'Assemblée nationale. Dotés d'un ancrage local fort, la première force d'opposition de la précédente législature se redresse donc après la défaite subie par **Valérie Pécresse** aux présidentielles. Bien qu'il perde 2,5 millions de voix (soit 10% des votes) entre 2017 et 2022, le parti de l'ancien Président **Nicolas Sarkozy** occupe désormais une position stratégique au sein de l'Assemblée nationale. En effet, ses députés peuvent faire pencher la balance en faveur de la majorité présidentielle, ou à l'inverse mettre en minorité le camp d'**Emmanuel Macron**. Ce rôle central vient, de fait, compenser leur perte d'influence électorale.

Ensemble!

Pour le groupe de la majorité présidentielle, après une campagne discrète, les législatives ont abouti à l'élection de 245 députés. Comparé aux élections de 2017, l'alliance soutenant **Emmanuel Macron** a perdu environ 1,5 millions de voix, soit 7% des votes, au premier tour.

Ensemble! dispose désormais d'une majorité relative à l'Assemblée nationale. Il est donc impossible pour le groupe de voter seul les textes de lois, et des alliances seront nécessaires pour mener à bien les principales réformes prévues par le président de la République. En effet, le programme d'Ensemble! reprend celui proposé par **Emmanuel Macron** lors des élections présidentielles. Parmi les mesures économiques, l'alliance propose de réformer les retraites en relevant progressivement l'âge de départ à 65 ans. Ensemble! compte aussi conditionner l'obtention du Revenu de Solidarité Active (RSA), en demandant aux allocataires de consacrer 15 à 20 heures de leurs semaines à des activités permettant l'insertion professionnelle. Dans le domaine de la sécurité, le groupe prévoit d'augmenter le budget alloué à la défense. Enfin, concernant les questions énergétiques, la coalition présidentielle compte investir dans le nucléaire, projetant la construction de six nouveaux *European Pressurized Reactor* (EPR).

Pour Ensemble!, les élections législatives sont aussi apparues comme un moyen de légitimer le nouveau gouvernement d'**Elisabeth Borne**. En effet, alors que plus de la moitié des membres du gouvernement étaient candidats aux législatives, le président avait établi la règle qu'un membre du gouvernement battu lors de ces élections n'aurait pas le droit de continuer à exercer son mandat. Plusieurs ministres étaient concernés, parmi lesquels la Première Ministre, **Gérald Darmanin** à l'Intérieur, **Amélie de Montchalin** à la Transition Ecologique ou encore **Gabriel Attal** au Budget.



Finalement, sur les quinze ministres candidats aux législatives, douze ont été élus députés, conservant ainsi leurs postes. Cependant, la ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, **Amélie de Montchalin**, cinquième dans l'ordre protocolaire du Gouvernement, a été battue par un candidat de la NUPES dans l'Essonne. La secrétaire d'Etat chargée de la mer, **Justine Benin**, candidate en Guadeloupe, a également perdu face à un candidat NUPES. Enfin, la ministre de la santé et de la prévention, **Brigitte Bourguignon**, a été dépassée de quelques voix par une candidate RN dans le Pas-de-Calais. Selon la porte-parole du gouvernement, **Olivia Grégoire**, un nouveau gouvernement sera nommé « dans les prochains jours ». Suivant la coutume, après les élections législatives, **Elisabeth Borne** a proposé sa démission au Président de République. Traditionnellement, cette démarche revient à légitimer une nouvelle fois le premier ministre, aussitôt renommé à son poste par le président. Cependant, notons qu'**Emmanuel Macron** a choisi de refuser cette démission rituelle.

Commenté [OB3]: Ajouter une phrase sur la recomposition en cours du gouv, la date supposée d'annonce des nouveaux ministres

NUPES

La Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) a dominé médiatiquement la majeure partie de la campagne. Pour être créée, l'alliance a dû dépasser les clivages présents entre les différents courants de la gauche, exacerbés lors des débats des élections présidentielles. Proposant une alternative au duel **Macron/Le Pen** qui a marqué le second tour des présidentielles, la NUPES s'est présentée comme un bloc social et écologiste ayant pour but de devenir la première force d'opposition à l'Assemblée nationale.

Finalement, le nombre de votes à gauche a peu varié entre les premiers tours des législatives de 2017 et 2022 (50 000 voix d'écart). Mais l'alliance de ces différents partis a permis de diminuer la concurrence, ce qui a augmenté le nombre de qualifications possibles au second tour. Avec 131 sièges, la NUPES est désormais la première opposition au sein de l'Assemblée Nationale. La France Insoumise (LFI) est la principale bénéficiaire de cette coalition, avec 72 députés, dont quatre élus dès le premier tour. Les écologistes sortent eux aussi vainqueurs puisqu'ils gagnent 23 députés, et vont pouvoir former le groupe parlementaire le plus important de leur histoire.

S'agissant de sa ligne politique, la coalition électorale de gauche a mis au point un programme partagé par les différents partis qui se présentent sous cette étiquette. Ce programme reprend une grande partie des réformes proposées par **Jean-Luc Mélenchon** lors des présidentielles. Plus précisément, il comprend 650 propositions, dont le retour de la retraite à 60 ans et l'augmentation du salaire minimum (SMIC) à 1500€. Les questions écologiques sont également mises en avant, notamment à travers l'inscription dans la Constitution de la règle verte et de la planification écologique.

Il s'agira désormais d'observer la solidité de cette alliance lors des votes de la prochaine législature. Cependant, le Parti socialiste (PS), Europe Ecologie-Les Verts (EELV) et le Parti communiste Français (PCF) ont déjà opposé un refus à la proposition de **Jean-Luc Mélenchon** de former un groupe NUPES unique à l'Assemblée nationale, estimant que l'accord de coalition signé au début de mai prévoyait des groupes distincts. Par ailleurs, la question de la succession du leadership au sein de la NUPES pourrait se poser, si d'aventure **Jean-Luc Mélenchon**, qui ne s'est pas présenté aux législatives, décidait de se retirer.



RN

Malgré une campagne discrète, le parti de **Marine Le Pen** a recueilli plus d'un million de voix supplémentaires par rapport à 2017 au premier tour, s'offrant ainsi plus de 200 duels au second tour. Le RN finalement remporté 89 députés, une première dans son histoire.

Contrairement à la campagne présidentielle, le Rassemblement national n'a pas présenté de programme concret pour les élections législatives. La campagne du parti s'est majoritairement basée sur les propositions et le score obtenu par **Marine Le Pen** à la présidentielle. Parmi les mesures proposées, on retrouve de nombreuses propositions anti-immigration telles que la suppression du droit du sol, ou encore un projet de loi pour combattre les idéologies islamistes. Le RN a aussi présenté des mesures visant l'augmentation du pouvoir d'achat. Enfin, le parti compte renforcer les politiques de sécurité, notamment via l'instauration de la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre.

Le Rassemblement National domine désormais avec certitude le bloc nationaliste de l'Assemblée nationale, aucun candidat du groupe de leur opposant **Éric Zemmour** n'étant parvenu à se qualifier au second tour. Aussi, le parti bénéficie dorénavant d'une implantation forte dans plusieurs régions comme le Nord de la France, le Sud-Est et l'Est (Pas-de-Calais, Var, Gard, Aisne, Moselle). De ce fait, pour la seconde fois de son histoire, l'ancien parti de **Jean-Marie Le Pen** va disposer d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Ceci lui permettra d'obtenir une dotation financière d'environ 10 millions d'euros, un temps de parole conséquent dans l'hémicycle et des postes importants au sein des différentes commissions.

Conclusion

Sous la V^{ème} République, les seconds mandats des Présidents se sont souvent montrés difficiles, marqués par des cohabitations (**François Mitterrand** en 1993), des oppositions violentes dans la rue (le **Général de Gaulle** en 1968) ou une inaction politique (**Jacques Chirac** après 2002).

Après un premier mandat sans véritable contre-pouvoir, si ce n'est celui du Sénat et de la rue, **Emmanuel Macron** va désormais devoir composer avec une majorité relative à l'Assemblée nationale. La négociation et la recherche du consensus lui seront indispensables pour pouvoir mener à bien plusieurs de ses réformes, que ce soit celles touchant aux retraites, au pouvoir d'achat ou au système hospitalier. Plusieurs scénarii sont possibles pour cela, notamment, une alliance avec Les Républicains, ou des accords au cas par cas avec différentes formations politiques.

Enfin, les taux d'abstention records marquent une certaine lassitude démocratique des Français, que n'a pas su corriger la fin du clivage gauche-droite souhaitée par **Emmanuel Macron**.